



Code promo validé 2 fois

Par JeanP

Bonjour,

J'ai besoins de vos lumières.

Suite a une commande sur un site, un code promo de 50% était valable. J'ai lu sur un site de bons plans, que le code promo était valable deux fois. Je l'ai donc entré 2 fois ce qui me faisait donc du 100% de réduction soit la gratuité du produit.

La commande a été confirmé et livré.

Qu'est ce que je risque ?

Merci de vos réponses

Par Isadore

Bonjour,

Vous risquez de devoir payer la somme due. Si le commerçant réclame, exécutez vous, un refus explicite de votre part serait de l'abus de confiance.